

## Société | Libourne engagée pour ses patrimoines !



Alors que Libourne est en train de se transformer depuis plusieurs années, à l'image de ses quais ou de l'attractivité grandissante de son territoire, la Ville vient de recevoir le label « Site et Cité Remarquables de France », remis par l'association du même nom. Ce label vient récompenser la mise en valeur et la réappropriation du patrimoine de Libourne, fil rouge du mandat de maire de Philippe Buisson. En effet, celui dont le mandat s'achèvera en mars 2020 souhaite que Libourne « se raconte », et annonce le lancement de projets en ce sens, qui devraient voir le jour à l'horizon fin 2020 début 2021.

« Ce label n'est pas un aboutissement, mais un engagement ». Philippe Buisson, maire de Libourne, souligne ici l'intérêt de sa commune d'être fière de son histoire et de ses patrimoines, en matière d'attractivité économique et touristique. « J'ai débuté mon mandat par le label 'Zone de Sécurité Prioritaire', je le conclus avec le label "Site et Cité Remarquables", sourit le maire de Libourne, je ne vous cache pas qu'il y en a un que je préfère ». Pour Philippe Buisson, « ce label récompense la réappropriation du patrimoine et de l'histoire de Libourne, fil rouge de mon mandat ».

Martin Malvy, Président de Sites et Cités Remarquables de France, rappelle la mission de l'association, qui rassemble 260 territoires-membres : « Nous aidons et accompagnons les villes et territoires, de toutes tailles, dans l'élaboration de projets urbains en faveur du patrimoine, en vue de l'obtention du label ». L'ancien Ministre du Budget – sous Mitterrand – pointe également l'importance des patrimoines en faveur de l'économie touristique, puisque « près d'un touriste sur deux vient en France avec une dimension patrimoniale ou culturelle en tête. Les patrimoines, c'est ce que nous transmettons, que ce soit au niveau architectural, historique ou culinaire. Pour cela, il faut raconter son histoire ».

### « Se raconter » : vers un autre label et une bande-dessinée

"Raconter son histoire", Philippe Buisson aimerait que Libourne le fasse. Selon lui, « c'est une ville qui souhaite se raconter, et elle est justement en train de se réapproprier son histoire. En effet, de l'anglais Roger de Leyburn, qui a donné son nom à cette bastide, au XIII<sup>e</sup> siècle, à Robert Boulin et Gilbert Mitterrand, il y a de quoi raconter, des histoires. C'est pour cela que le maire de Libourne annonce avoir fait acte de candidature au label « Ville d'Art et d'Histoire », en collaboration avec Sites et Cités Remarquables de France et la Direction Régionale des Affaires

Culturelles, en vue d'une obtention sous deux ans. « La ville doit être un espace de médiation culturelle et se raconter, ajoute le Maire de Libourne ». C'est pour cela qu'il annonce un deuxième projet, qui verra le jour en septembre 2020 : l'élaboration d'une bande dessinée retraçant l'histoire et le patrimoine de Libourne. « Cette BD sera distribuée aux enfants de la commune, précise Philippe Buisson. Ainsi, au-delà de connaître l'Histoire de France, ils connaîtront l'Histoire de leur territoire, toute aussi importante ».

Yoan Denéchau

*Crédit Photo : Yoan Denéchau*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 08/07/2019*

*[Url de cet article](#)*